

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 1

Artikel: Donner l'exempl[e]
Autor: Haldi, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MOUVEMENT CROIX-ROUGE

gramme permettant de commémorer dignement, en 1988, le 125^e jubilé de notre mouvement.

Finalement, les personnes et les institutions qui ont reçu en 1987 la médaille Henry Dunant ont été présentées et félicitées. Naturellement, c'est avec une joie particulière que nous avons acclamé la Princesse Gina qui a fondé la Croix-Rouge du Liechtenstein et présidé cette Société pendant quarante ans avec un profond engagement personnel. Son impressionnant hommage aux principes fondamentaux du mouvement et l'expression de sa foi en leur avenir ont été vivement applaudis.

Confrontation avec la misère

Le Brésil est un pays gâté par la nature, et Rio est une ville d'une beauté extraordinaire; toutefois, il faut être abrité du bruit – à l'intérieur d'une voiture aux vitres fermées, par exemple – pour en goûter le charme. Les délégués qui n'ont pas tenu compte des recommandations figurant dans le manuel de sécurité offert par l'hôtel ont couru le risque d'en mémoriser le contenu par une démonstration pratique à leurs dépens. C'est ainsi qu'un de nos collègues allemands a été attaqué au tout début de son séjour à Rio, non loin de notre hôtel, immobilisé par-devant et par-derrière dans une prise «de police» et délesté de sa bourse, de son portefeuille et de sa bague.

En circulant en tenue adéquate et sans aucun objet de valeur, on pouvait découvrir rapidement les causes de la criminalité. Sous les apparences d'une abondance ensoleillée et d'une gaieté inspirée par le rythme de la samba, à quelques pas de l'animation des boulevards longeant la plage, concentrés dans des quartiers insalubres qui peuvent paraître pittoresques de loin seulement (les «favelas» accrochées aux pentes raides qui entourent la ville), on se trouve face à face avec la misère, la faim, la lutte incessante pour la survie, la prostitution, le commerce de stupéfiants et la criminalité. Il suffit de voir les enfants affamés de ces quartiers, leur beau regard suppliant, pour leur pardonner leurs tentatives fulgurantes de

s'approprier bourses et portefeuilles. Souvent, c'est une famille entière qu'ils ont à nourrir du produit de leurs vols.

A Rio, il a fallu s'habituer à bien d'autres coutumes surprenantes. Au début de la cérémonie d'ouverture par exemple, en compagnie de Mavy Harmon, la charmante présidente de la Société hôtesse, il a fallu attendre plus d'une heure le président de la République – qui n'est pas venu et n'a pas délégué non plus de représentant. La traduction simultanée des débats a été perturbée autant par les caprices d'une technique sujette aux dérangements que par une prononciation fort libre. En se familiarisant peu à peu avec les liasses de billets de banque, on a pris l'habitude de rayer mentalement les trois derniers chiffres, un million de cruzeiros correspondant à 20 francs suisses environ. On ne pouvait s'empêcher d'admirer les assistants bénévoles vêtus de rouge de la «Cruz Vermelha Brasileira», la Croix-Rouge brésilienne, qui avaient dû s'accommoder de circonstances pareilles en organisant cette rencontre mondiale de 1987.

Hommage au travail Croix-Rouge

Cependant, la rencontre de Rio a permis aussi des contacts enrichissants et encourageants, des entretiens avec des personnes qui n'avaient pas pris la parole pour figurer dans les procès-verbaux, pour s'entendre parler. Je pense notamment à des amis qui doivent s'efforcer jour pour jour, dans leur pays, de mener à bien des activités Croix-Rouge en dépit de difficultés impressionnantes, par exemple la secrétaire générale de la Croix-Rouge du Mozambique, une Américaine originaire de l'Illinois. Après avoir fait la connaissance de son mari au cours de leurs études à Harvard, elle l'a suivi dans sa patrie qui avait encore le statut d'une colonie. En tant que membre du mouvement de libération, il a été victime d'un attentat en 1969. Sa veuve assume une fonction dont l'ampleur se devine lorsqu'on énumère les tâches impliquées: dans une situation permanente de guerre civile et en dépit d'une sécheresse catastrophique dont les conséquences ne peuvent guère

être combattues à temps du fait que les voies de transport sont rendues inutilisables, il lui faut défendre constamment les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, former des collaborateurs pleins d'abnégation dont la compétence doit permettre d'utiliser de la manière la plus efficace les dons en provenance de l'étranger, seconder ou remplacer les services officiels de la santé publique par des assistants bénévoles sommairement formés et équipés, tout en se méageant une marge de manœuvre minimale dans les structures d'un Etat totalitaire.

Également admirable, une autre interlocutrice, membre de la Croix-Rouge libanaise. Ses jeunes secouristes, contrairement aux autres gars qui s'équipent de gilets pare-balles et de Kalachnikovs pour s'entre-attaquer (sur des fronts en perpétuel changement, sur ordre d'instigateurs inconnus), portent une blouse Croix-Rouge et un brancard. Ils sont respectés de presque tous les partis; mais trop souvent, ils sont blessés, tués même, en voulant porter secours toujours et partout. «Il ne faut jamais cesser d'espérer» – telle est la devise de cette collaboratrice Croix-Rouge dévouée dont la patrie était considérée jadis comme «la Suisse du Proche-Orient» et fut ensuite broyée par le conflit d'intérêts entre les puissances voisines et leurs provocateurs.

Une fois de plus, à Rio, les déceptions causées par certaines manifestations gênantes d'ambition personnelle, par les exigences du prestige national et par les ingérences spectaculaires de la haute politique dans les débats électoraux – qui ont abouti parfois à des crises plutôt déprimantes – ont été compensées par des contacts humains vraiment précieux. Et c'est cette dimension qui nous encouragera, lors des prochaines réunions à ce niveau, à défendre résolument les principes fondamentaux de la Croix-Rouge. □

Mission commune du CICR et de la Ligue au Sri Lanka

Donner l'exemple

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont proposé au gouvernement sri-lankais un programme d'aide coordonné en faveur de la population affectée par le conflit tamoul. Action a rencontré Hubert Bucher, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse et secrétaire général de la Ligue par intérim.

Nelly Haldi

«Action»: Monsieur Bucher, en votre qualité de secrétaire général intérimaire de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, vous avez séjourné à Colombo du 25 au 31 octobre dernier en compagnie du directeur des opérations à l'étranger du CICR, M. André Pasquier. Quelles propositions avez-vous soumises aux autorités sri-lankaises?

Hubert Bucher: Notre premier but était de déterminer les besoins. Concrètement, nous avons proposé d'envoyer une équipe médicale du CICR à Jaffna, équipe qui prêterait main forte au personnel de l'hôpital local; en outre, nous avons offert d'installer des centres d'orthopédie à Jaffna et à Trincomalee, où il y a beaucoup d'amputés dont personne ne s'occupe; enfin, nous avons suggéré l'ouverture de centres de physiothérapie dans le nord et l'est du Sri Lanka. De plus, la Ligue est prête à mettre de l'argent et des biens de secours à la disposition des réfugiés dans le pays.

Quels ont été vos interlocuteurs et comment ont-ils accueilli vos propositions?

Notre principal interlocuteur fut tout naturellement le prési-



La population civile souffre toujours, elle aussi, des conflits armés: après les difficultés de ravitaillement et la famine occasionnées par les combats entre séparatistes tamouls et troupes du gouvernement, des femmes tamoules font la queue en été 1987 à Jaffna pour obtenir de la farine et du riz distribués par le gouvernement indien.

dent de la Société nationale de la Croix-Rouge. Par ailleurs, nous avons eu des contacts avec des responsables des ministères des affaires étrangères, de la défense, de la santé et des hôpitaux ainsi qu'avec le ministère de la réhabilitation, chargé de rapatrier et de replacer des réfugiés à l'intérieur du pays.

L'accueil a toujours été très chaleureux, mais les entretiens restaient généralement très informels. Nous avions l'impression que l'activité se limitait presque exclusivement au ministère de la défense. Malheureusement, nous n'avons pas pu rencontrer le haut-commissaire du gouvernement indien à Colombo qui a de nombreux contacts intéressants.

Est-ce à dire que vous êtes revenu bredouille?

Il ne faut pas se faire d'illusions: le gouvernement sri-lankais n'a pas attendu notre mission. Il a des problèmes plus urgents à régler et la conception du temps dans ce pays est différente de la nôtre. Notre visite nous a clairement montré quelles sont les limites imposées à un gouvernement qui a conclu un accord de paix avec une puissance étrangère, qui doit tolérer la présence de

troupes étrangères sur son territoire et qui doit faire face à des activités séparatistes ainsi qu'à des attentats terroristes.

Je vois donc notre mission plus comme un investissement et n'en attends pas des résultats immédiats. Il s'agissait surtout de rappeler le Mouvement international de la Croix-Rouge et sa mission à leur bon souvenir et de souligner que le CICR doit jouer un rôle actif dans de telles situations, étant entendu qu'il n'agit jamais sans l'assentiment du gouvernement concerné.

A la mi-décembre, une réponse est arrivée par l'intermédiaire de la mission du gouvernement sri-lankais à Genève. Elle indiquait que les autorités de Colombo donnaient en principe le feu vert à notre projet, sous réserve toutefois du degré de sécurité régnant dans le pays. En effet, le gouvernement se sent responsable des délégations étrangères séjournant sur son territoire; or, la péninsule de Jaffna est particulièrement exposée au danger en raison des nombreuses mines non répertoriées que les extrémistes tamouls ont enterrées. Nous-mêmes n'avons pas eu l'autorisation de nous rendre dans le Nord et dans l'Est du pays.

Quelle est l'importance de la Société nationale de la Croix-Rouge au Sri Lanka? Quel est son rôle?

Son activité est surtout centrée sur Colombo. Par ailleurs, elle a conclu un accord bilatéral avec la Croix-Rouge de Norvège portant sur un programme de construction de maisons dans la région du centre et de l'est. En outre, la Ligue a fourni des moyens servant à assurer un programme alimentaire de complément en faveur des réfugiés vivant à l'intérieur des terres. Il ne nous a hélas pas été possible de vérifier l'application de ce dernier projet.

A Jaffna, il existe une section de la Croix-Rouge qui — contrairement à celle de Colombo, qui est plutôt favorable aux Cinghalais — sympathise avec les Tamouls, ce qui entraîne certaines tensions. Pour le reste, la Croix-Rouge de l'Inde est très active à Jaffna: elle dispose de 30 équipes médicales dans le nord. La Ligue ne connaît pas en détail les activités de la Société indienne et la Croix-Rouge à Colombo n'est souvent pas en mesure d'entrer en contact avec sa section de Jaffna. Ce fait illustre bien à quel point la situation est délicate, aussi pour nous.

Il y a longtemps que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'avait plus entrepris de mission commune avec le CICR. Qui a lancé cette initiative?

Les circonstances. L'idée est sûrement partie de la volonté du CICR de ne pas refaire l'erreur qu'il avait commise au début des années quatre-vingts. A l'époque, il avait envoyé une délégation au Sri Lanka sans l'accord du gouvernement de Colombo. La délégation avait été expulsée. Contrairement à la Ligue, le CICR — qui est chargé d'intervenir dans les pays où se déroule un conflit armé — ne peut entreprendre une mission qu'avec l'assentiment de l'Etat hôte. Dans un cas comme celui du Sri Lanka, il est primordial que les deux organisations décident ensemble qui fait quoi et qu'elles harmonisent leurs activités afin d'éviter qu'il n'en soit fait un usage abusif. Voilà le pourquoi de cette mission commune.

Pourquoi de telles entreprises communes n'ont-elles pas lieu souvent?

Le CICR et la Ligue ont en quelque sorte fait ménage à part ces dernières années. Cela est regrettable, car il y a beaucoup de questions dont les deux organisations devraient discuter ensemble. Il y a en effet de plus en plus de pays qui sont à la fois le théâtre de catastrophes naturelles et de conflits armés. Citons, à titre d'exemple, l'Ethiopie, le Mozambique ou encore l'Angola.

La mission au Sri Lanka devait-elle donc aussi donner l'exemple?

Elle devait montrer au CICR et à la Ligue qu'il est possible d'aborder des problèmes communs non seulement à Genève, mais également sur le terrain. Une telle démarche était faisable dans le passé et devrait à nouveau l'être aujourd'hui. Les deux parties doivent rechercher activement la collaboration. Il ne suffit pas de parler du mouvement commun et de la famille Croix-Rouge, il faut aussi se témoigner une considération réciproque sur le plan concret, à tous les niveaux, pays, opérations, directions. □